

Bulletin d'histoire politique

Les catholiques de gauche au temps de Duplessis et la participation des travailleurs à la gestion (1945-1954)

Suzanne Clavette



Volume 19, numéro 2, hiver 2011

La gauche au Québec depuis 1945

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054887ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054887ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Clavette, S. (2011). Les catholiques de gauche au temps de Duplessis et la participation des travailleurs à la gestion (1945-1954). *Bulletin d'histoire politique*, 19(2), 12–19. <https://doi.org/10.7202/1054887ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les catholiques de gauche au temps de Duplessis et la participation des travailleurs à la gestion (1945-1954)

SUZANNE CLAVETTE
Historienne

Jusqu'à récemment, l'historiographie québécoise avait une vision tronquée du catholicisme social. Pour plusieurs, ce courant se résumait aux idées corporatistes¹ reprises par les éléments de droite de l'Église catholique, les Joseph-Papin Archambault, Maximilien Caron, Esdras Minville, François-Albert Angers et autres, qui, en général, furent d'ardents supporters du gouvernement conservateur de Maurice Duplessis. Pourtant, il s'agissait là d'une infime partie des catholiques sociaux de l'époque.

C'était là ignorer la mouvance progressiste parmi les tenants de la doctrine sociale de l'Église. De ce côté, il faut d'abord penser aux pionniers de la coopération: les Caisses populaires d'Alphonse Desjardins en plein essor en cet après-guerre; les coopératives dans les milieux agricoles, les pêcheries et la foresterie; les coopératives d'habitation et d'alimentation; la revue *Ensemble* fondée par le père Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, etc. Il faut aussi rappeler l'Action catholique spécialisée (JEC, JOC, JAC, LOC et LIC²) qui, forte de l'appui de M^{gr} Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a connu une popularité certaine jusqu'aux années 1960. Ensuite, il faut mentionner les syndicalistes catholiques de la CTCC, les Gérard Picard, Jean Marchand et autres, tous à l'avant-scène du combat contre les mesures anti-ouvrières du gouvernement de l'Union nationale dirigé par Maurice Duplessis.

Il ne faut pas oublier, non plus, tous ceux qui œuvraient dans la presse catholique, notamment au *Devoir* et à *Relations*, les Laurendeau, Filion, D'Auteuil-Richard, Cousineau et autres. Enfin, il faut surtout savoir que ce que l'on nommait, à l'époque, « doctrine sociale de l'Église », soit les enseignements sociaux des papes Léon XIII et Pie XI, en particulier les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, constituaient la lecture de base de tous les catholiques québécois intéressés aux questions socia-

les. L'usage des concepts de justice sociale, de bien commun, de relèvement des travailleurs et de redistribution de la richesse provenant de ces textes était largement répandu au sein d'une partie de l'élite du temps. Il y a aucun doute, ces concepts faisaient partie intégrante de notre culture.

Parmi ces éléments progressistes, un courant est demeuré méconnu jusqu'à la publication de notre recherche doctorale, parue sous le titre *Les dessous d'Asbestos*³. Une telle méconnaissance s'explique d'abord par le fait qu'à la suite de la destitution de M^{sr} Charbonneau et de la condamnation romaine de ce courant de pensée, les principaux tenants de ces idées, les Gérard Dion, Jacques Cousineau, M^{sr} Jean-Charles Leclaire et autres, ont gardé le silence sur cet épisode mouvementé de notre histoire sociale. Ensuite, avec la radicalisation des décennies 1960 et 1970, peu d'intellectuels se sont intéressés à ces catholiques. La rupture d'une majorité de Québécois avec l'Église et la laïcisation de la société ne portaient guère à regarder de ce côté. De plus, à cette époque, la gauche n'avait d'intérêt que pour les « socialistes » (CCF, ancêtre du NPD) et les communistes. Bref, aux yeux des *babyboomers* en pleine contestation au moment de la Révolution tranquille de 1960 à 1980, ceux-ci n'apparaissaient pas assez « à gauche ». Seul un changement de conjoncture pouvait amener un autre regard.

Effectivement, règle générale, la gauche d'une époque n'a peu à voir avec celle d'une autre époque. S'intéresser aux communistes sous le règne de Maurice Duplessis, c'est un peu comme « chercher une aiguille dans une botte de foin ». En pleine Guerre froide, ces derniers étaient honnis et pouvaient même se voir emprisonnés en vertu de la tristement célèbre *Loi du Cadenas*. Il faut également savoir, qu'à l'époque, les idées sociales-démocrates, la pensée de Keynes et l'État-providence étaient qualifiés de « socialistes », même par ceux qui les prônaient. Que restait-il alors pour les Québécois francophones, presque tous catholiques pratiquants ? Les idées les plus avancées de la « doctrine sociale de l'Église », notamment la « réforme de l'entreprise » et la « participation des travailleurs à la gestion », le sujet du présent article.

Ces « idées venues d'ailleurs » se répandent

Telle est l'expression de Maurice Duplessis pour désigner ce courant de pensée qui, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et à la faveur de la reprise des contacts avec l'Europe, s'est répandue comme une traînée de poudre chez les aumôniers sociaux et les syndicalistes catholiques d'ici. Leur principale source d'inspiration fut un petit texte produit au moment de la Libération par les jésuites de l'Action populaire⁴ de Paris, intitulé *Les réformes de l'entreprise et la pensée chrétienne*⁵. Qualifié de « bible sociale », ce document, qui reprend les grandes idées développées au sein de la Résistance, prône une « démocratisation de l'économie »⁶, soit une réforme du

capitalisme par le biais d'une transformation de chaque usine ou lieu de travail. Y sont demandées trois choses: 1- le partage des bénéfices; 2- la participation des travailleurs à la gestion; 3- la participation des travailleurs à la propriété de l'entreprise.

Lors de leurs journées d'études de 1947, les aumôniers sociaux⁷ d'ici s'en sont inspirés pour produire une plaquette qui créera tout un remous, *La participation des travailleurs à la vie de l'entreprise*⁸. Des trois éléments, elle développe le second point, soit la participation des travailleurs à la gestion, qu'elle divise selon les domaines suivants:

- a- social (conditions de travail, hygiène, salaire, discipline, etc.);
- b- technique (organisation de la production, procédés industriels, etc.);
- c- commercial (achat de matières premières, vente, etc.);
- d- financier (capitalisation, crédit, répartition des profits).

Adoptant une approche « progressive et graduée », elle propose ensuite ce programme de revendications:

Dans le domaine social, rien n'empêche aujourd'hui qu'elle soit complète. Sur le plan technique, elle devrait être consultative, avec une tendance de plus en plus marquée vers une participation délibérative. Sur le plan commercial et financier, les trois étapes normales devraient être: l'information, la consultation, puis, la délibération⁹.

Nouvellement fondée, la Commission sacerdotale d'études sociales (CSES)¹⁰, qui regroupe l'ensemble des aumôniers sociaux et a pour fonction d'élaborer les positions sociales de l'Église, fera paraître, par la suite, ce document qui, dans le Québec conservateur de l'époque, aura l'effet d'une véritable bombe.

Entre-temps, ces idées se répandent rapidement chez les catholiques sociaux. D'abord, dans leurs organes de diffusion. Ainsi, la revue *Relations industrielles* y consacre un numéro, le journal de la LOC et de la JOC, *Front Ouvrier*, en parle fréquemment alors que la revue *Relations* et le journal *Le Devoir* en font mention¹¹. Ensuite, de telles idées rencontrent un terrain propice à la CTCC, notamment chez la jeune équipe dynamique dirigée par Gérard Picard. Deux fédérations, celles du textile et de l'amiante, intégreront certains des éléments de ce programme.

Parmi la plateforme de la Fédération de l'amiante, les revendications suivantes seront associées à la participation des travailleurs à la gestion: 1- constitution d'un Fonds de sécurité sociale géré par le syndicat; 2- consultation du syndicat dans tous les cas de promotion, de transferts, de congédiements; 3- droit pour les employés d'accepter ou de refuser individuellement les taux des standards de production¹².

Des idées qui dérangent

Alors que la Commission sacerdotale procède à une révision méticuleuse de son fameux texte, l'aumônier de l'API, le père Émile Bouvier, manifeste ses premières objections. Peu de temps après, cette association patronale entreprend une vaste campagne contre les idées de réforme de l'entreprise¹³. D'abord, elle prône la formation de « comité de coopération » composé du patron et d'employés choisis par lui. Ensuite, à partir de l'automne 1948, elle se lance dans une véritable offensive contre les idées de « réforme de l'entreprise », idées qualifiées de « socialistes » par son aumônier dans la très prestigieuse revue *L'Actualité économique*.

Enfin, lors de la célèbre Grève de l'amiante déclenchée en février 1949, le père Bouvier agira comme conseiller spécial du président américain de la *Johns Manville*, Lewis Brown. À ses dires, les revendications des mineurs de l'amiante mèneront à, rien de moins, qu'à la révolution. Il convaincra alors le riche américain de se lancer dans une bataille pour « sauver le capitalisme », en faisant la promotion des « droits de gérance ». Suivront les deux fameux *Rapports* de Lewis Brown, où ce dernier qualifie la CTCC, ses dirigeants et ses aumôniers de tenants du socialisme¹⁴.

L'API se joindra au mouvement en convoquant, le 11 avril 1949, sa « réunion d'urgence » des patrons québécois. Devant une assistance de 500 chefs d'entreprise, son aumônier Émile Bouvier dénoncera les idées de la réforme, la Commission sacerdotale, la CTCC ainsi que la grève des mineurs de l'amiante. Outre les revendications associées à la participation à la gestion, il s'en prendra à la formule Rand¹⁵, l'associant à une mesure dangereuse.

Peu de temps après, soit au début de mai, cette association patronale envoie à Rome une importante délégation. Dans le cadre du congrès de l'UNIAPAC, organisme international regroupant les associations patronales catholiques, elle souhaite obtenir le désaveu des idées de la réforme par le Pape¹⁶. Lors de son allocution du 7 mai, Pie XII formulera les premières limitations, déclarant que le patron doit toujours « rester maître de ses décisions économiques »¹⁷.

À leur retour au pays, les délégués de l'API s'empresent de répandre la nouvelle et de crier victoire. Cette déclaration papale aura un impact direct sur les négociations en cours dans l'amiante puisque Lewis Brown arrivera devant M^{gr} Maurice Roy, archevêque de Québec et médiateur, avec le fameux texte entre les mains. Une visite de l'abbé Gérard Dion à New York mènera à l'élaboration d'une clause reconnaissant le « droit de gérance » ou, en français, les « droits de la direction »[□]. C'est seulement après ces tractations que la négociation d'une entente de retour au travail deviendra possible. Et ce sont ces réalités méconnues qui nous ont conduits à intituler notre ouvrage *Les dessous d'Asbestos*.

Une *Lettre pastorale* qui crée des remous

L'autre phénomène méconnu du public québécois que l'ouvrage *Les dessous d'Asbestos* révèle concerne les tractations entourant la sortie, à la fin de juin 1949, de la première version de la *Lettre pastorale* commandée par les évêques québécois à la Commission sacerdotale à la suite de « l'Affaire silicose »[□] à la revue *Relations*. Intitulé *La condition ouvrière*²⁰, ce texte, qui a été produit au plus fort de la grève de l'amiante, reprend les idées de réforme de l'entreprise.

Dès sa sortie, le camp conservateur s'est mobilisé contre, notamment certains jésuites et François-Albert Angers dans la revue *L'Actualité économique*²¹. Les évêques les plus à droite, notamment M^{gr} Courchesne de Rimouski, demanderont plusieurs modifications au document afin d'atténuer la portée. Ce dernier fera même état de ses nombreux désaccords lors de ses voyages à Rome²².

Le coup de grâce

Comme en Europe, le vent vient de tourner à cause de la montée en popularité du communisme et de l'aggravation de la Guerre froide (crise de Berlin, rideau de fer, Plan Marshall, etc.), le Vatican va pencher du côté des éléments les plus conservateurs. Au Québec, les évêques demanderont à la Commission sacerdotale d'intégrer les nombreuses modifications demandées. Et c'est dans ce contexte de censure et de répression que surviendra, à la fin de 1949, la toujours mystérieuse destitution de l'archevêque de Montréal, M^{gr} Charbonneau. Ce dernier sera remplacé par un fervent adepte du pape Pie XII, Paul-Émile Léger. C'est une *Lettre pastorale* très édulcorée intitulée *Le problème ouvrier* qui deviendra la version officielle²³. Ainsi, le virage à droite de l'Église québécoise venait d'apparaître dans toute son évidence.

Le mouvement de la réforme connaîtra sa condamnation définitive au moment de la tristement célèbre grève de Louiseville (1952), où des policiers tirèrent sur des grévistes, ce qui mena à une terrible défaite et au démantèlement du syndicat. À cette même occasion, les éléments conservateurs s'adressèrent au Vatican afin d'obtenir une sanction définitive des idées de la réforme. Cette fois, c'est M^{gr} Albertus Martin, évêque de Nicolet, qui intercèda auprès de Rome²⁴. La réponse favorable à sa missive vint au début de juillet 1953.

Conclusion

Par après, le mouvement s'étiolera, les idées de participation des travailleurs n'ayant plus la caution des autorités catholiques. Le Québec vivra de 1950

à 1956, l'une de ses périodes les plus sombres. Dans l'Église, les éléments corporatistes et conservateurs reprendront le haut du pavé, forçant les progressistes à retraire et à se taire. Les catholiques sociaux devenus suspects furent l'objet de plusieurs enquêtes. Celles-ci n'épargnèrent pas la CTCC et l'action catholique spécialisée. En somme, l'on vivait un ressac certain.

Commentant les idées de réforme de l'entreprise, un dirigeant de l'API les avait qualifiées d'en avance sur leur temps de « 50 ans ». En 2010, les idées de participation à la gestion des travailleurs sont toujours vues d'un mauvais œil par certains employeurs. Mais, chose certaine, avec l'augmentation du niveau d'instruction et l'avancement de notre société, les salariés québécois souhaitent travailler dans un climat plus agréable et serein. Ils désirent également être écoutés et respectés. Dans ce contexte, les expériences novatrices sont appelées à se développer au cours des années à venir. Parlera-t-on de « participation des travailleurs à la gestion » ? Peu importe le vocabulaire utilisé, les salariés québécois voudront pouvoir dire les choses, être écoutés et entendus. En ce sens, ils se situeront en continuité de ce « jalon oublié »²⁵.

Notes et références

1. Voir notamment l'ouvrage de Clinton Archibald, *Un Québec corporatiste? Corporatisme et néocorporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique. Le Québec de 1930 à nos jours*, Hull, Asticou, 1984, 429 p.
2. Pour la jeunesse, existaient Jeunesse étudiante catholique (JEC), Jeunesse ouvrière catholique (JOC), Jeunesse agricole catholique (JAC). Par la suite, les jeunes adultes étaient regroupés dans les ligues (LOC, LIC,...).
3. Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos. Une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, PUL, 2006, 576 p.
4. Dirigée par le père Gustave Desbuquois, l'Action populaire était très influente auprès des catholiques sociaux français, notamment la centrale syndicale CFTC, une des grandes sources d'inspiration de la CTCC.
5. Paru en 1945, ce texte des pères Gustave Desbuquois et Pierre Bigo, presque introuvable ici, a été réédité dans Suzanne Clavette, *Participation des travailleurs et réforme de l'entreprise*, Québec, PUL, 2007, p. 81-104.
6. Dans cette mouvance, se situent également la revue dominicaine Économie et humanisme et les expériences d'autogestion de Boismondeau ainsi que de cogestion de quelques patrons catholiques d'Europe.
7. Ces derniers étaient présents dans les syndicats catholiques, les regroupements d'action catholique spécialisée et les associations patronales, notamment à l'Association professionnelle des industriels (API). À titre de spécialiste de la pensée sociale de l'Église, les aumôniers agissaient comme « conseillers moraux ».
8. Également réédité dans Suzanne Clavette, *Participation des travailleurs et réforme de l'entreprise*, Québec, PUL, 2007, p. 23-80.

9. *Ibid.*, p. 44. Rappelons que les trois étapes du processus de participation à la gestion sont: 1-l'information; 2-la consultation; 3-la délibération ou, en d'autres mots, la participation aux décisions.
10. Cette dernière est présidée par M^{sr} Jean-Claude Leclair (de Saint-Hyacinthe) et composée de M^{sr} Charles-Omer Garant (futur auxiliaire de l'archevêque de Québec), Gérard Dion (professeur au Département des relations industrielles de Laval et directeur de la revue *Relations industrielles*), Jacques Cousineau, s. j. (fondateur de *Relations* et aumônier à la CTCC), Henri Pichette (aumônier général de la CTCC), Omer Genest (aumônier de la CTCC au Saguenay), Paul-Émile Bolté, p. s. s (professeur au Séminaire et à l'Université de Montréal) et Émile Bouvier, s. j. (aumônier de l'API et jésuite conservateur, tenant du corporatisme). Elle agit sous l'autorité de la Commission épiscopale des questions sociales (CEQS), présidée par M^{sr} Joseph Charbonneau, assisté de M^{sr} Arthur Douville de Saint-Hyacinthe.
11. Pour davantage de détails, voir notre ouvrage *Les dessous d'Asbestos*, p. 47-56.
12. Il s'agit des revendications 5, 10 et 11 de la plateforme de revendications de la fédération publiée dans En collaboration, «Histoire des négociations» dans P. E. Trudeau, (dir.), *La grève de l'amiante*, Montréal, Éd. du Jour, 1956, p. 214. Soulignons que cette plateforme demande l'élimination de la poussière d'amiante de même que la formule Rand, deux autres éléments qui susciteront de vives réactions de la part de la *Johns Manville*.
13. Voir *Les dessous d'Asbestos*, p. 109-160 et 178-220.
14. *Ibid.*, p. 226-228 et 259-264.
15. *Ibid.*, p. 210-220. Conçu par le juge Rand lors du conflit survenu chez Ford en Ontario à la fin de la guerre, cette formule impose l'obligation à tous les salariés couverts par une convention collective de payer des cotisations syndicales.
16. *Ibid.*, p. 250-255.
17. *Ibid.*, p. 256.
18. *Ibid.*, p. 259-271.
19. Sur cet épisode, voir Suzanne Clavette, (dir.), *L'Affaire silicose par deux fondateurs de Relations*, Québec, PUL, 2006, 437 p.
20. Ce document inédit a également été publié aux PUL. Voir *La condition ouvrière au regard de la doctrine sociale de l'Église*, Québec, PUL, 95 p.
21. Voir *Les Dessous d'Asbestos*, p. 285 à 315 et *La Condition ouvrière*, p. 17 à 30.
22. *Les Dessous d'Asbestos*, p. 347-348.
23. *Ibid.*, p. 393-402.
24. *Ibid.*, p. 453-455.
25. Titre utilisé pour notre thèse de doctorat.

POUR VAINCRE LA CRISE CAPITALISTE



**ÉLIMINONS
LE CAPITALISME
LUI-MÊME
EN LUTTE!**

4933 de Grand-Pré, Montréal

290 rue de la Couronne, Québec

C.P. 441 Noranda

Bernard Vallée et En Lutte!, 197?, coll. de François-Guy Touchette.